

L'an mil neuf cent quatre-vingt-huit, le JEUDI 1ER SEPTEMBRE à 17 H 20, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de M. Auguste LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Officier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Eric BOYER - Maurice CHANE KUNE - Frantz FONTAINE - Jean Marie DUPUIS - Mmes Florelle LAMANDE - Gabrielle FONTAINE - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX - René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jean Denis MAHE - Mme André PAYET - MM. Paul PAYET - Raoul HOARAU - Jean Marie DE LA HOGUE - Fred TANDRYA - Henri ATECTAM - Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - François FERRERE - Serge PERSONNE - Mmes Paule BRUNIQUET - Eliane OLLIVIER - MM. Axel KICHENIN - André LICHARDY - Guy Max ZITTE

Etaient représentés :

M. Jack AFFEJEE ..... par M. René Paul VICTORIA  
M. Michel VITRY ..... par M. Auguste LEGROS  
M. Nicolas MOUTOUSSAMY ..... par M. Camille BOURHIS  
Mme Rose Mai TURENNE ..... par M. Marcel HOARAU  
M. Issop PATEL ..... par M. Axel KICHENIN  
M. Alexandre DE BALBINE ..... par M. Marc GERARD

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Marc GERARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA :  
Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 08.09.1988 et que le nombre de Conseillers présents a été de 30/55 en exercice.



Auguste LEGROS